



**Région 2 Morges-Aubonne**  
**Procès verbal de l'Assemblée régionale constitutive**  
**Mercredi 22 mai 2019 à Buchillon**

### **1. Accueil par la vice-présidente actuelle**

Mme **Marianne André**, vice-présidente, souhaite la bienvenue à chacun à Buchillon et remercie la paroisse de l'Aubonne pour son accueil gustatif chaleureux.

### **2. Proposition de vote pour la présidence de cette assemblée constitutive**

M. le **pasteur Claude Demissy** est proposé par Mme André comme président de cette assemblée constitutive. L'AR accepte à l'unanimité.

### **3. Appel et désignation de 2 scrutateurs**

La secrétaire procède à l'appel. 25 membres sont présents, 8 excusés et 2 absents. Mme Florence Löliger et M. Jean-François Morier sont désignés scrutateurs.

### **4. Election du Bureau (2 laïcs et 1 ministre)**

L'élection du bureau à main levée est acceptée à l'unanimité par les délégués. Mmes Marianne André, vice-présidente, Christine de la Harpe, secrétaire et M. Claude Demissy, président, sont élus à l'unanimité avec 19 voix chacun.

### **5. Election du Conseil Régional**

L'élection du CR se fait au bulletin secret. Après s'être présentés personnellement quant à leur motivation pour ce poste, Mmes Claude Busslinger, Ruth Lambercy, Ira Jaillet, et M. Dominique Kohli sont élus chacun à l'unanimité avec 24 voix. M. Etienne Guilloud obtient 1 voix.

Le **président** rappelle qu'il reste à trouver un/e trésorier/ère laïque pour le Conseil Régional.

### **6. Election de la Commission de gestion et des finances**

Le bulletin secret n'est pas demandé pour cette élection. Mmes Laurence Cretegy, Claudine Masson Neal et M. Jean-Charles Mignot sont élus à l'unanimité avec 23 voix chacun.

### **7. Election de la délégation au Synode**

Les délégués au Synode sont présentés par d'autres délégués quant à leur motivation pour ce poste. Mmes Nadine Huber (SLV) et Françoise Clerc (LPV) par Claude Busslinger, cette dernière par Mme Clerc, M. François Paccaud se présente lui-même, et M. Etienne Guilloud présente M. Marc-André Weibel (Pied du Jura). Le bulletin secret n'est pas demandé pour ce vote. Les délégués sont élus à l'unanimité avec 23 voix chacun.

Il reste encore un laïc à trouver.

## 8. Financement de KTclic : prélèvement au fond Projets spéciaux reporté de 2018 à 2019

Mme **Busslinger** rappelle de quoi il s'agit et le Président ouvre la discussion.

Mme **Baumann** demande des précisions.

Mme **Busslinger** explique que ce fond sert à financer tout ce qui n'est pas prévu en dehors des activités usuelles de la Région.

M. **Paccaud** complète en disant qu'il a été alimenté notamment par le solde d'un voyage au Rwanda.

La **présidente du CR** explique que le Conseil régional, après un contrôle approfondi dudit compte, a constaté que ce sont bien CHF 3'500 qui peuvent être attribués au KTclic.

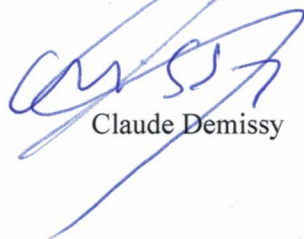
A la question de savoir si « les délégués acceptent de prélever en 2019 sur le fonds « Projets spéciaux » la somme de CHF 3'500 que nous avons omis de prélever en 2018 pour le KTclic » les délégués de l'AR répondent oui par la majorité avec 20 voix et 4 abstentions.

## 9. Date de la prochaine AR

La prochaine assemblée se déroulera à Denges le mercredi 13 novembre 2019.


Le Président clôt l'assemblée et invite les délégués à se rendre à l'église voisine afin de participer au culte d'installation des conseillers et des délégués de notre Région.

Le Président



Claude Demissy

La Secrétaire



Christine de la Harpe